

Interdisciplinarité et sérendipité. Une coopération franco-qubécoise décisive en matière d'ethnologie et de littérature médiévale française

Interdisciplinarity and serendipity. Conclusive Franco-Québec cooperation in ethnology and Medieval French literature

Philippe Walter

Volume 21, 2023

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1107022ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1107022ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Walter, P. (2023). Interdisciplinarité et sérendipité. Une coopération franco-qubécoise décisive en matière d'ethnologie et de littérature médiévale française. *Rabaska*, 21, 147–154. <https://doi.org/10.7202/1107022ar>

Article abstract

The paths of multidisciplinary research are impenetrable. They are even more so when a finding emerges outside of all expectation and logic, bringing about a new (simple and definitive) solution to an old, unsolved, structural problem. We have here an example of the very definition of serendipity in the humanities and social sciences. The comprehensive structural analysis provided by Québec ethnologist Jean-Pierre Pichette of tale-type AT 910B (The Observance of the Master's Precepts) awakens in a medievalist philologist an accidental but fruitful sagacity pointing to the resolution of one of the most revisited and impenetrable mysteries of French Medieval literature : the origin not of the grail itself but of the narrative in which a "grail" appears for the first time in a tale resulting from the advice from a wise master.

Interdisciplinarité et sérendipité. Une coopération franco-québécoise décisive en matière d'ethnologie et de littérature médiévale française

PHILIPPE WALTER

Emeritus Université de Grenoble-Alpes

Dans la vie d'un chercheur, il y a beaucoup plus de recherches que de découvertes. Il y a aussi un peu plus de découvertes que de vraies trouvailles. La différence entre ces deux notions tient, selon le dictionnaire, au bonheur personnel que suscite la trouvaille¹ alors que la découverte n'est que l'enlèvement d'un voile sur ce qui, de toute manière, n'était qu'ignoré voire pressenti, sans être toujours décisif. Dans la trouvaille, il y a la découverte, mais surtout une part providentielle, bienheureuse et singulière d'improviste. Cette part secrète est soulignée par le verbe *trouver* remontant aux « trouveurs », ces créateurs de poésie que furent les trouvères et troubadours. En un mot, la trouvaille sait être *poétique*, c'est-à-dire créatrice et féconde pour qui est prêt à la partager. L'exemple qui suit s'offre à la réflexion pour qui s'interroge sur l'interdisciplinarité et ses étonnantes surprises.

Les voies incertaines du graal

Quel médiéviste n'a pas rêvé un jour de percer l'étrangeté, non pas de l'objet graal lui-même (car il s'agit d'un plat assez banal, même s'il est en métal précieux), mais l'étrangeté de sa première apparition dans le *Conte du Graal* (1181) de Chrétien de Troyes ? Elle se produit en compagnie d'une lance qui saigne, d'un *tailloir* (plat à découper) et de chandeliers. Pour que cette scène eût un sens, il fallait absolument que le héros posât deux questions précises sur le graal et la lance. Ce fut la mission de Perceval, dûment chapitré par un maître, qui lui recommanda, en toutes circonstances, de ne jamais « trop » parler. Le malheur est que Perceval comprit qu'il ne devait plus parler du

1. *Petit Robert* : fait de trouver avec bonheur ; fait de découvrir (une idée, une image, etc.) par l'esprit et d'une manière heureuse.

tout. Pour notre malchance aussi, il nous priva d'explications sur l'étrange scène à laquelle il assista.

Au ^{xx}^e siècle, une avalanche de travaux sur le graal déferla dans les bibliothèques et au rayon « Ésotérisme » des librairies. Après sa renaissance romantique (grâce au *Parsifal* de Wagner), le graal refit surface dans l'horizon d'attente occidental. Il devint soudain l'impensé d'une civilisation qui désapprenait le sacré tout en cherchant un nouvel absolu philosophique et moral. Le graal par-ci, le graal par-là, parfois le graal avec la lance, le plus souvent sans celle-ci, le graal devint, au gré des modes, cathare, celtique, caucasien, égyptien et même extraterrestre, bref l'imagination des mythologues (parfois mythomanes) ne connut plus de limites. Tant de travaux, autant de déceptions. Visiblement, la réponse sur les origines du tout premier « récit du graal » ne viendrait pas encore des philologues, ni des mythologues. Il fallait chercher ailleurs.

Le signataire de ces lignes n'esquiva pas cette illusion « mythique » et commit en 2004 un ouvrage sur la question qui le laissa insatisfait². Un dispositif y était certes mis en place : la conviction qu'il ne fallait pas isoler la scène du graal de tout le reste de l'histoire et que le *Conte du Graal* était bien un « conte », au sens actuel du mot, c'est-à-dire un récit vivant que l'on a raconté jadis et non un sous-produit (plus ou moins savant) de la Bible. C'était un récit profane que Chrétien avait christianisé, mais dont il n'était pas l'auteur. Une incursion dans le domaine des contes saurait-elle fournir une piste plus sûre ? Le recours au catalogue international des contes (dit ATU : Aarne-Thompson-Uther) permit d'isoler des récits-cadres susceptibles de correspondre au conte de Chrétien mais, en fin de compte, il ne s'agissait que d'échos limités à de petits épisodes de l'œuvre sans incidence notable sur la composition de celle-ci. C'était un graal façon puzzle, autant dire confus, qui sortait de cette première expérience. Il manquait donc une pièce décisive au dispositif. Mais où la trouver après tant de prédécesseurs rentrés bredouille de leur infatigable « quête » depuis des décennies ?

Parmi les contes cadres de l'essai publié en 2004, émergeait un récit où un personnage reçoit une série de conseils qu'il est mis en situation d'appliquer. On appelait jadis ce conte : *The servant's good counsels*³ relevant du « cycle des bons conseils ». Son schéma narratif de base était pertinent parce qu'il était susceptible, contrairement à d'autres, de couvrir l'ensemble du récit de Chrétien : chaque conseil donnant lieu systématiquement par la suite à un épisode distinct du conte. Tout épisode du *Conte du Graal* se référait ainsi obligatoirement à l'un des conseils reçus par Perceval : la composition

2. Philippe Walter, *Perceval, le pêcheur et le graal*, Paris, Imago, 2004, 260 p.

3. Antti Aarne et Stith Thompson, *The Types of the folktale. A classification and bibliography*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, « Folklore Fellows Communications » 184, 1961, p. 313.

se révélait alors parfaitement pensée, dans ses moindres détails. En bref, le *Conte du Graal* était, tout simplement, un conte des bons conseils. Mais les trois versions de ce conte (basque, auvergnate et oubykh) citées dans l'essai précité, ne permettaient encore de repérer ni l'agencement des motifs engagés dans l'épisode du graal ni leur réelle consistance dans la tradition dudit conte. Le souvenir d'un postulat lévi-straussien selon lequel un mythe (ou un conte) est la somme de toutes ses variantes incitait à entreprendre une enquête tous azimuts, à la recherche du plus grand nombre de versions internationales possibles. Il apparut assez vite que ce travail exigerait probablement des dizaines d'années de travail. Valait-il la peine d'être entrepris pour un résultat qui ne semblait pas garanti d'avance ? Le découragement devant une tâche surhumaine se profila à l'horizon.

Interdisciplinarité

C'est ici qu'intervint un miracle bibliographique émanant d'un catalogue de publications (celui des « Folklore Fellows Communications » de l'Académie finlandaise des sciences), nonchalamment rapporté d'une visite à l'Institut d'Helsinki (hommage à Elias Lönnrot, compilateur du *Kalevala* !). Y figurait la monographie internationale du conte-type AT 910B par le professeur Jean-Pierre Pichette sous le nouveau titre évocateur : *L'Observance des conseils du maître*⁴. Comble de bonheur : ce catalogue savant de 680 pages était tout en français et couvrait un vaste domaine de diffusion géographique dudit conte : le travail rêvé pour avancer un peu dans la quête d'un graal⁵ ! Pouvait-on désormais parier sur ce précieux sésame pour pénétrer au plus intime du conte initiatique de Chrétien ?

L'ethnologue viendrait-il au secours du médiéviste ? Rien n'était moins sûr. Mais il y a plusieurs sortes d'ethnologues : il y a les ethnologues en chambre (surtout des théoriciens) et les ethnologues des champs : on appelle ces derniers du doux nom de « folkloristes » ; ce sont des collecteurs de traditions, d'us et coutumes, mais aussi de vieilles histoires appelées « contes ». Le terme de folklore prit une valeur péjorative au moment de l'exode rural, lorsque les paysans délaissaient leurs champs pour travailler à l'usine ou à la ville, lorsque les paysans se mirent à imiter les citadins et

4. Jean-Pierre Pichette, 1991, *L'Observance des conseils du maître. Monographie internationale du conte type AT 910B précédée d'une introduction au cycle des bons conseils (AT 910-915)*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, « Folklore Fellows Communications » 250 ; Québec, Presses de l'Université Laval, « Les Archives de folklore » 25, 1991, xx-671 p.

5. Rappel : Le *Conte du Graal* (en vers) n'est pas à confondre avec la *Quête du saint graal* (en prose composée 40 ans plus tard). Perceval ne part pas en quête du graal puisqu'il ignore le nom et la chose. Chrétien de Troyes ne traite que d'un graal, avec article indéfini laissant supposer que c'est un objet parmi beaucoup d'autres. Ce sont ses successeurs au XIII^e siècle qui transformeront ce graal en saint calice de la Cène.

perdirent à la fois leur âme poétique et leur trésor (celui des contes). Ceux qui restaient au village furent appelés *ploucs* (du breton *plou* lui-même hérité du latin *populum*), ce qui en disait déjà long sur leur supposée arriération et leur attachement à des contes et traditions d'un autre âge mais qui formaient (on le sait maintenant) tout un « art de vivre » et de penser. Ploucs : c'était tout le remerciement que les citadins adressaient aux paysans pour les avoir sauvés de la famine pendant des siècles. Or, c'est à cette culture rurale, traditionnelle, bien souvent médiévale, que s'intéressent les « folkloristes ». Ils pratiquent la collecte des contes et récits oraux au même titre que le médiéviste penché sur les contes et récits transmis par d'anciens grimoires.

La parenté de leurs objets d'études respectifs (l'attention portée aux récits de tradition), la mise en œuvre d'une même méthode comparative, mais aussi la conviction qu'ils travaillent une même « matière première » (qui fut d'abord orale avant d'être transcrite) rapprochent le médiéviste et le folkloriste, au point de les rendre souvent complices. D'ailleurs le *Motif-Index* de Stith Thompson reconnaissait déjà (dans son titre) la « longue durée » culturelle de son objet d'étude. Les plus anciennes littératures offraient le même stock de motifs typiques que les contes récoltés au XIX^e ou au XX^e siècle, sans qu'on puisse jamais établir la filiation absolue des seconds par rapport aux premiers. Clairement, les contes populaires ne sont pas issus des récits littéraires du Moyen Âge puisque ces contes ont été transmis oralement par des analphabètes. Ils proviennent d'une tradition orale totalement étrangère aux transcriptions (voire re-crétions littéraires) des écrivains qui ont pu les utiliser au fil du temps. Il existait d'ailleurs des folkloristes dès le XII^e et le XIII^e siècles puisque Gautier Map et Gervais de Tilbury ont livré des témoignages écrits de cette culture orale⁶, auxquels nombre de médiévistes ont longtemps dénié tout intérêt, d'abord parce qu'ils ne les connaissaient pas ou (pire !) parce qu'ils refusaient de les connaître.

L'ethnologue et le médiéviste

C'est le romantisme européen qui décréta le retour aux racines nationales. En 1815, après la tornade napoléonienne sur l'Allemagne, les frères Grimm publièrent leurs *Kinder- und Hausmärchen* en réaction à l'universalisme français des Lumières qui visait l'hégémonie européenne. Le *soft power* autant que les canons de l'empire français menaçaient de supplanter le Saint Empire Germanique. Il fallait riposter. Les Grimm renforcèrent leur collecte d'un postulat inflexible. Ces contes n'étaient pas des inventions récentes, mais ils transmettaient les débris d'anciens mythes qui remontaient au moins au Moyen Âge.

6. Jacques Le Goff, « Une collecte ethnographique en Dauphiné au XIII^e siècle », dans *L'imaginaire médiéval. Essais*, Paris, Gallimard, 1985, p. 40-56.

Le constat n'était pas nouveau puisqu'en France aussi on nota, à l'époque romantique, que les récits médiévaux avaient des airs de conte. Gérard de Nerval retrouvait en 1850, dans le Valois, la fée Mélusine (dont Jean d'Arras écrivit l'histoire pour le duc de Berry en 1394) sous les traits de la Reine des Poissons. Un simple vannier lui en raconta l'histoire lorsqu'il était enfant⁷. Un jeune garçon rencontrait certains jours une petite pêcheuse que ses parents envoyaient capturer de petites anguilles dans la vase. Il y avait pourtant un jour où ils ne se rencontraient jamais : « Quel était ce jour ? Le même sans doute où la fée Mélusine se changeait en poisson et où les princesses de l'Edda se transformaient en cygnes ». Après Gérard de Nerval, il faudra du temps, beaucoup de temps, pour que des ethnologues se mettent enfin à recueillir les récits que ces mariniers, lavandières, faneuses ou fileuses, cantonniers ou bergers transmettaient du fond des âges. Les frères Grimm montrèrent l'exemple suivis par une longue cohorte de collecteurs, dans toutes les régions d'Europe et d'Amérique du Nord. Il en résulta une masse de témoignages oraux qui mobilisa ensuite les chercheurs. En 1923, dans un stimulant petit essai de synthèse, le philologue et folkloriste Gédéon Huet⁸ établissait la jonction entre les textes littéraires médiévaux et les contes traditionnels. Il y montra clairement que bien des récits médiévaux ne sont en réalité que le développement de contes dits « populaires ». En d'autres termes, les écrivains n'ont pas attendu Perrault pour s'inspirer de contes « populaires ». C'était même une pratique courante depuis le Moyen Âge (les fabliaux, le *Roman de Renart*, etc.).

L'affaire était entendue : il est parfaitement légitime de comparer des contes traditionnels et des récits médiévaux puisque les uns n'étaient pas issus des autres, mais provenaient d'une source commune.

Un déclic : dans la maison de la tête de mort

Alors, encouragé par le raisonnement précédent, le médiéviste ouvrit le maître ouvrage du professeur Pichette.

Avec une précision chirurgicale, des centaines de versions du conte 910B y sont disséquées, comparées, classées pour former des ensembles et sous-ensembles de matrices. Les agencements de leurs motifs sont méticuleusement décrits de sorte qu'aucun motif ne reste dans l'ombre et que chacun trouve sa raison d'être et sa nécessité dans le schéma d'ensemble. Aux yeux d'un médiéviste encalminé (pour l'étude de ses textes) dans des hypothèses invérifiables de sources improbables, il y a là une rigueur et une

7. Gérard de Nerval, *Œuvres*, éd. de H. Le Maître, Paris, Garnier, 1966, p. 634-638 (*Chansons et légendes du Valois*).

8. Gédéon Huet, *Les Contes populaires*, Paris, Ernest Flammarion, 1923, 191 p.

leçon d'évidence à méditer. Mais le plus spectaculaire est qu'au fil des pages d'analyse de Jean-Pierre Pichette, c'est la structure de base du *Conte du Graal* qui se trouve *de facto* décrite, confirmée et éclairée dans ses moindres détails pour le médiéviste. La mécanique de précision façon ATU faisait son œuvre, lentement mais sûrement.

Plus stupéfiant encore : dans la liste des œuvres médiévales relevant du 910B, le *Conte du Graal* (construit sur ce schéma de base) n'avait pas été repéré. Il n'était pas en ligne de mire de l'ethnologue et ce n'était pas l'objet de son étude que de privilégier cette œuvre-là, ni aucune autre d'ailleurs. Mais ce défaut apparent de repérage vira *illico* en une prodigieuse validation de sa démarche, car cela donnait à l'entreprise de récolement du professeur Pichette la plus sereine des objectivités pour des enquêtes ciblées sur telle ou telle version non intégrée au corpus. Au moins, on ne pouvait pas suspecter l'auteur du catalogue d'avoir complaisamment produit son étude pour « expliquer » ce *Conte du Graal* dont les médiévistes ne parvenaient à définir ni la structure ni l'origine. En somme, le professeur Pichette dégageait *de facto* cette composition du *Conte du Graal* sans avoir jamais lu ce texte !

Un épisode du conte 910B attirait plus particulièrement l'attention ; il correspondait au conseil suivant : « ne te mêle pas des affaires des autres » ou bien « ne pose pas de questions inutiles ». C'est l'étape III.2 du conte 910B : « La maison de la tête de mort ». Le héros qui a reçu ce conseil (parmi d'autres) arrive dans une étrange demeure où il assiste à un spectacle macabre ou sanglant. Il choisit de rester silencieux et met fin à la mauvaise coutume qui se déroule céans (car celui qui posait des questions sur le rituel sanglant était immédiatement décapité et perpétuait malgré lui la coutume funeste). Or cet épisode correspond exactement à l'arrivée de Perceval au château du graal. Lors d'un repas, devant un spectacle étrange, il ne pose aucune question sur ce qu'il voit. Bien que cela lui soit reproché par la suite, il a appliqué le conseil qui lui a été inculqué. Cela ne l'empêchera pas de recevoir un peu plus tard la révélation des plus hauts secrets qu'un chrétien puisse connaître. Comme le pressentait (seulement) mon essai de 2004, sans en apporter la preuve formelle (malgré la production de trois versions dudit conte 910B), le *Conte du Graal* relevait donc bien du conte 910B, surtout pour cet épisode-là, mais aussi pour d'autres parties de l'œuvre⁹.

Ce n'est pas tout. Les médiévistes se sont longtemps acharnés à trouver des sources « mythologiques » à l'épisode du graal chez Chrétien. Certains n'ont trouvé que des graals de substitution (des coupes de toutes les formes

9. Voir notre tableau dans : Philippe Walter, « Un graal et trois fonctions duméziliennes : illusion, falsification, déception », *Iris* [En ligne], 42 | 2022, mis en ligne le 19 décembre 2022. URL : publications-prairial.fr/iris/index.php?id=2730.

et de toutes les couleurs, des chaudrons¹⁰), d'autres se sont avisés que le graal n'était pas seul en cause mais qu'il était accompagné d'objets divers (une lance qui saigne, un plat à découper la viande nommé *tailloir*, des chandeliers), mais ils n'ont jamais trouvé ailleurs l'équivalent complet de cette série d'objets (sinon en trichant sur leur nature ou en les découvrant dans des textes différents alors que le but du jeu est évidemment de les découvrir en série dans un même texte). Ici encore, la tradition du conte-type 910B met fin à toute discussion puisque certaines versions réunies par Jean-Pierre Pichette présentent exactement la même série d'objets autour d'un plat (que le Moyen Âge appelait *graal*), avec leur explication fonctionnelle en plus.

Ainsi l'ethnologie « folkloristique » (à travers son école québécoise de Marius Barbeau et Luc Lacourcière à Jean-Pierre Pichette) a rendu un extraordinaire service aux médiévistes français et occidentaux en général (en incluant les Japonais qui sont les seuls en Asie à prendre en charge ces questions). Sans l'avoir prémédité, les cousins québécois ont apporté une solution simple, élégante et nécessaire à une question âprement débattue depuis des décennies : la composition du *Conte du Graal* (que les médiévaux désignent sous le terme architectural de « conjointure ») incluant l'épisode du graal. Par la même occasion, une masse considérable de travaux sur ledit *Conte du Graal* prennent soudain un sacré « coup de vieux ». À la question : « le premier récit du graal était-il d'origine chrétienne (voire parachrétienne) ou bien de provenance purement païenne ? », la réponse s'impose désormais : l'œuvre vient d'un conte traditionnel (et international) qui trouve son origine bien avant l'an mille.

C'est ainsi que les disciplines peuvent se rencontrer, sans idée préconçue et sans vouloir forcer les choses. C'est ainsi que se font les trouvailles sans projet bureaucratique ni technocratique préalable, sans programmation informatique ni « intelligence artificielle », par le doux hasard d'une rencontre impromptue d'un folkloriste canadien et d'un médiéviste lorrain. Encore faut-il que chacun de son côté ait longuement travaillé à son affaire, qu'il ait réfléchi sur toutes sortes d'aspects théoriques et pratiques, assez compliqués, pour qu'un jour puisse naître la lumière. Celle-ci arrive toujours sans prévenir mais il faut être préparé à la recevoir.

* * *

La rencontre impromptue, la chance, l'opportunité : les anciens Grecs appelaient cela le *Kairos* et le présentaient comme le maître de nos vies. Il faut capter sa chance au vol, faute de quoi celle-ci s'enfuit à jamais. Les Grecs

10. Ceux-là sont visiblement trop entichés des albums d'Astérix et du chaudron magique de Panoramix !

représentaient ce moment décisif sous les traits d'un coureur agile aux talons ailés, chevelu par devant et chauve par derrière. Lorsqu'il s'approche de vous (évidemment sans prévenir), il faut immédiatement saisir ses cheveux longs par devant sinon, lorsqu'il vous aura dépassé, en un éclair, il sera trop tard : vous ne saisissez plus rien sur son crâne chauve par derrière. Et la chance s'éloignera pour longtemps ou pour toujours.

Dans le domaine heuristique, la lumière grecque du Kaïros se nomme sérendipité. Ce terme, d'origine anglaise, désigne la faculté de faire des découvertes heureuses et inattendues. Son emploi remonte à une lettre d'Horace Walpole de 1754. Le mot vient d'un conte persan intitulé « Les trois princes de Sérendip » où les personnages principaux font des découvertes accidentelles, non préméditées mais pleines de sagacité à propos de diverses affaires¹¹.

Ainsi va la recherche. On fait des découvertes en cherchant et des trouvailles par hasard. Mais chercher, c'est aussi parfois défier le hasard. Car, finalement, rien n'est aussi *réel* que le hasard.

Mais il n'y a pas de hasard, disait Paul Éluard, il n'y a que des rendez-vous.

11. Sérendip est un ancien nom de l'île de Ceylan (aujourd'hui Sri Lanka) issu de l'arabe Sarandip lui-même issu du sanskrit Simhaladvīpa. Source : etymonline (dictionnaire étymologique de l'anglais en ligne).